Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_70-DE

Département du Var | République Française | Arrondissement de Draguignan

ESTÉREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Nombre de Conseillers :	Séance du :	Date de publication :
En exercice : 48 Présents : 44	9 juin 2022	20 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf juin à dix heures, le Conseil communautaire d'Estérel Côte d'Azur Agglomération régulièrement convoqué le 2 juin 2022, s'est réuni à la communauté d'agglomération, sous la Présidence de M. MASQUELIER, Président.

PRESENTS :

MASQUELIER Frédéric - RACHLINE David - BOUDOUBE Paul - REGGIANI Jean-Paul - CHARLIER DE VRAINVILLE Gérard - BOUVARD Martine - DECARD Guillaume - MARCHAND Charles - ARENAS Martine - ISEPPI Stéphane - LANCINE Brigitte - BESSERER Christian - CHIODI Josiane - DELAUNAY KAIDOMAR Françoise - LEMAITRE Didier - SOLER Annie - HUMBERT Cédrick - LOMBARD Danièle - PETRUS BENHAMOU Martine - LONGO Gilles - LEROY Carine - BARKALLAH Nassima - CHIOCCA Christophe - PLANTAVIN Christelle - PERONA Patrick - LAUVARD Sonia - RENARD Patrick - CREPET Sandrine - BARBIER Jean-Louis - KARBOWSKI Ariane - BRENDLE Karen - BONNEMAIN Emmanuel - SERT Richard - POUSSIN Julien - MARTY Nicolas - RAMI Hafida - DEBAISIEUX Jean-François - BLANC Sylvie - BOYER Max - GRILLET Maxime - CORDINA Pierre - FABRE Julien - DEMONEIN Caroline - TISSIER Ken .

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom : CURTI Fabrice donne procuration à CHIOCCA Christophe

NON REPRESENTES : JEANPERRIN Brigitte - FRADJ Laurence - JEANPIERRE Jimmy.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARTY.

FINANCES

*

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

*

- N° 70 –

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_70-DE

Mme CHIODI, Vice-Présidente, expose :

Conformément à l'article L.2311-5 du C.G.C.T., les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Il est proposé au Conseil communautaire d'affecter les résultats 2021 selon les principes suivants :

➢ L'excédent de la section de fonctionnement est destiné à couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement (compte tenu des restes à réaliser);

➢ Le solde disponible peut être inscrit soit en section de fonctionnement, soit en section d'investissement.

Pour les budgets annexes Zones d'activités et Grand Capitou, la comptabilité de stock faisant principalement intervenir la section de fonctionnement, tout résultat excédentaire de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'un report destiné à financer les opérations de l'exercice suivant ligne « 002 excédent antérieur de fonctionnement reporté ».

Les résultats 2021 du budget principal et des budgets annexes se décompose comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU POTABLE	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET ANNEXE GEMAPI	BUDGET ZONES D'ACTIVITES	BUDGET GRAND CAPITOU	BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
1 - Résultat de fonctionnement							
A - résultat estimé de l'exercice 2021	2 247 857,92	232 907,78	3 472 618,37	4 050 758,71	-	0,24	128 677,22
B - résultat antérieur reporté 2020	8 504 421,43	1 506 829,37	3 710 662,49	14 776,13	448 643,73	2 992 784,05	206 653,21
C = résultat à affecter (A + B)	**10 752 279,35**	**1 739 737,15**	**7 183 280,86**	**4 065 534,84**	**448 643,73**	**2 992 784,29**	**335 330,43**
Résultat à affecter après intégration résultat régie intercommunale Parc de stationnement (parking CHI BONNET) - 314 644,01 €	**10 437 635,34**						
2- Résultat d'investissement							
Solde d'exécution 2021 estimé + résultat reporté 2020 D001	- 4 487 146,47	- 814 361,24	- 3 394 191,50	77 152,68	- 293 427,24	2 317 256,40	4 875,52 -
Solde des restes à réaliser 2021	3 214 705,83	- 6 638,55	1 244 037,43	- 2 022 336,24	-	-	- 1 249,20
Besoin de financement ou excédent	- 1 272 440,64	- 820 999,79	- 2 150 154,07	- 1 945 183,56	- 293 427,24	2 317 256,40	3 626,32
Besoin de financement après intégraton résultat de la régie intercommunale Parc de stationnement (parking CHI BONNET)	- 972 548,04						
3-Affectation des résultats 2021							
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 272 440,64	820 999,79	2 150 154,07	1 945 183,56	-	-	-
002 Résultat de fonctionnement reporté	9 479 838,71	918 737,36	5 033 126,79	2 120 351,28	448 643,73	2 992 784,29	335 330,43
002 résultat de fonctionnement reporté après intégration résultats régie intercommunale parc de stationnement	9 165 194,70						

Il est proposé d'affecter les résultats cumulés de la section de fonctionnement des budgets Principal et Annexes, tels que présentés dans le tableau ci-dessus.

VU les articles L.2311-5 et L.2311-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) énonçant les règles de l'affectation des résultats

VU la délibération n°12 du Conseil communautaire du 04 avril 2022 portant reprise anticipée des résultats et affectation provisoire,

VU la délibération du Conseil communautaire du 09 juin 2022 adoptant les Comptes de gestion 2021 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération,

Envoyé en préfecture le 20/06/2022
Reçu en préfecture le 20/06/2022
Affiché le
ID : 083-200035319-20220620-C_20220609_70-DE

VU les délibérations du Conseil communautaire du 09 juin 2022 adoptant les Comptes administratifs 2021 d'Estérel Côte d'Azur Agglomération,

VU l'avis de la Commission des assemblées ;

CONSIDERANT les votes du compte de gestion et du compte administratif au regard des articles R.221-50 et R.221-92 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

A la suite de cet exposé,

le Conseil communautaire est invité à :

DECIDER d'affecter les résultats 2021 comme suit :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET EAU POTABLE	BUDGET ASSAINISSEMENT	BUDGET ANNEXE GEMAPI	BUDGET ZONES D'ACTIVITES	BUDGET GRAND CAPITOU	BUDGET OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
3-Affectation des résultats 2021							
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 272 440,64	820 999,79	2 150 154,07	1 945 183,56	-	-	-
002 Résultat de fonctionnement reporté	9 479 838,71	918 737,36	5 033 126,79	2 120 351,28	448 643,73	2 992 784,29	335 330,43
002 résultat de fonctionnement reporté après intégration résultats régie intercommunale parc de stationnement	9 165 194,70						

Monsieur le Président invite le Conseil communautaire à délibérer.

<u>LE CONSEIL</u>,

APRES avoir entendu l'exposé de **Mme CHIODI, Vice-Présidente,**
ET A LA DEMANDE de M. LE PRESIDENT,
APRES en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ des MEMBRES PRÉSENTS et REPRESENTÉS, ADOPTE LE RAPPORT PRÉSENTÉ.

FAIT et **DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Signé électroniquement par : Frédéric MASQUELIER
Date de signature : 16/06/2022
Qualité : Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Frédéric MASQUELIER